



AEXPERTISE
Immeuble « Le Sud »
166, avenue d'Hambourg
13008 Marseille
Tél. : 04.91.25.10.25
Fax : 04.91.25.05.05



Laboratoire d'essai
accrédité
N° 1-1572

Date

14 juin 2011

RAPPORT DE MESURE DE CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES IN SITU



Rapport N°	AU051112-R	Nombre de pages	45 (dont 11 pages d'annexe 6)
Date de la mesure	26 mai 2011	Référence site	
Site	PÉRIGUEUX	Adresse	Mesure réalisée autour des émetteurs 7 rue Albert Pestour 24000 PÉRIGUEUX
Rédaction et Mesure	<i>Technicien Mesure</i> Arnaud RIOUX	Visa	Arnaud RIOUX <i>Signature numérique de</i> Arnaud RIOUX 14/06/2011 15:52:04
Vérification	<i>Responsable Mesure</i> Martial AUCLERC	Visa	Martial AUCLERC <i>Signature numérique de</i> Martial AUCLERC 14/06/2011 15:52:04
Approbation	<i>Directeur</i> Roger GUARINO	Visa	Roger GUARINO <i>Signature numérique de</i> Roger GUARINO 14/06/2011 15:52:04

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. L'accréditation Cofrac atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les essais ou les analyses non identifiées par un astérisque sur le présent document. Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses. **Domaine ou portée de l'accréditation communiquée sur demande ou disponible sur le site www.cofrac.fr.**

SOMMAIRE

1. OBJET DE LA MESURE.....	3
2. DOCUMENTS DE REFERENCE.....	3
3. PARAMETRES DE LA MESURE.....	3
4. BILAN DES CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES : MESURES	4
4.1. Mesure à la sonde isotropique large bande 100 kHz – 3GHz	4
4.2. Point retenu pour l’analyse spectrale : point n°22.....	6
5. CONCLUSION.....	8
ANNEXE 1 : LISTING DES CANAUX DETECTES EN TELEPHONIE MOBILE	9
ANNEXE 2 : LOCALISATION DES POINTS DE MESURES ET VISUALISATION DES EMETTEURS.....	10
ANNEXE 3 : DESCRIPTIONS DES POINTS DE MESURES.....	16
ANNEXE 4 : VALEURS MOYENNES MESUREES SUR DES EQUIPEMENTS DOMESTIQUES. 29	
ANNEXE 5 : CERTIFICATS D’ETALONNAGE.....	30
ANNEXE 6 : RAPPORT ANFR	34

1. Objet de la mesure

Réalisation d'une mesure selon le protocole de mesure ANFR/DR15 en vigueur de l'Agence Nationale des fréquences dans la bande de fréquence citée (100 kHz – 3 GHz) :

- Évaluation de l'environnement électromagnétique avec la sonde isotropique large bande, en plusieurs points de mesure, afin de déterminer les zones les plus sensibles.
- Évaluation de la contribution de chaque bande de fréquence par rapport au champ total mesuré aux points sensibles identifiés précédemment avec un analyseur de spectre et les antennes adaptées.
- Vérification du respect des limites autorisées par le décret N°2002-775 concernant l'exposition du public aux champs électromagnétiques. Un coefficient est appliqué aux résultats, pour les bandes GSM et UMTS, afin de tenir compte du trafic maximal du ou des émetteur(s) étudié(s).

2. Documents de référence

AExpertise est un laboratoire indépendant de mesure d'ondes électromagnétiques in situ :

- Accrédité N°1-1572 par le COFRAC (Comité Français d'accréditation)
- Reconnu par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences)

La mesure est réalisée selon les documents de référence suivants :

- Recommandation 1999/519/CE du 12 Juillet 1999 du Conseil des Communautés Européennes relative à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (de 0 Hz à 300 GHz).
- Décret n°2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L.32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques.
- Agence Nationale des Fréquences : Protocole de mesure in situ version V2.1 du 03 mai 2004 visant à vérifier pour les stations émettrices fixes, le respect des limitations, en terme de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques prévues par le décret n°2002-775 du 3 mai 2002.
- Décret n° 2006-61 du 18 janvier 2006 relatif aux exigences de qualité imposées aux organismes mentionnés à l'article L. 34-9-1 du code des postes et des communications électroniques et modifiant le code des postes et des communications électroniques.

3. Paramètres de la mesure

Demandeur	Mairie de Périgueux
Contact	Mme BERRO – Mairie de Périgueux, Responsable du Service Développement Durable
Lieu	Mesure réalisée autour des émetteurs 56 Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX
Date de la mesure	26 mai 2011
Horaire de la mesure	Début : 16h00 Fin : 17h45
Conditions météo	Sec
Intervenant(s) AExpertise	Arnaud RIOUX
Personnes présentes	Mme BERRO - Mairie de Périgueux, Responsable du Service Développement Durable

4. Bilan des champs électromagnétiques : mesures

L'étude ci-dessous analyse les résultats obtenus sur le lieu de mesure : Mesure réalisée autour des émetteurs, 7 rue Albert Pestour, 24000 PÉRIGUEUX.

4.1. Mesure à la sonde isotropique large bande 100 kHz – 3GHz

Le tableau ci-dessous indique les mesures effectuées avec la sonde isotropique large bande sur la largeur de bande 100 kHz - 3 GHz.

Point de Mesure	Localisation	Champ électrique moyen
Point 1	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle de motricité	< 0,2 V/m
Point 2	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle des Petits-Moyens	< 0,2 V/m
Point 3	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle des Grands	< 0,2 V/m
Point 4	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle des Moyens-Grands	< 0,2 V/m
Point 5	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, à côté du toboggan	0,23 V/m
Point 6	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle 02	0,23 V/m
Point 7	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle 04	< 0,2 V/m
Point 8	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle 14	0,24 V/m
Point 9	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle 11	0,2 V/m
Point 10	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 2ème étage, dans la salle 21	0,32 V/m
Point 11	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 2ème étage, dans la salle 24	0,52 V/m
Point 12	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, à côté du panier de basket-ball	0,48 V/m
Point 13	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, côté collège	0,2 V/m
Point 14	58 rue Paul Mazy, résidence Le Panoramic, sur le palier situé entre le 2ème et le 3ème étage	0,26 V/m
Point 15	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, sur le palier	< 0,2 V/m

Tableau 1 : Champ relevé à la sonde isotropique sur le site de mesure

Point de Mesure	Localisation	Champ électrique moyen
Point 16	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, devant l'entrée	1 V/m
Point 17	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au milieu des garages	0,3 V/m
Point 18	12 chemin de Maison-Neuve, chez M. RIBOULET, 1er étage, dans la véranda	< 0,2 V/m
Point 19	12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, 1er étage, dans la chambre	< 0,2 V/m
Point 20	12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, rez-de-chaussée, dans la chambre	< 0,2 V/m
Point 21	12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, dans le jardin, devant le banc	< 0,2 V/m
Point 22	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	1,47 V/m
Point 23	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, sur le balcon	1,78 V/m
Point 24	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le bureau	1,42 V/m
Point 25	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans la chambre	< 0,2 V/m

Tableau 1 : Champ relevé à la sonde isotropique sur le site de mesure

La limite de sensibilité de la sonde utilisée pour la réalisation de ces mesures est de 0,2 V/m
La localisation des points de mesure est décrite sur les annexes 2 et 3.

Point(s) retenu(s) pour une analyse spectrale sur le lieu de mesure :

- Point 22

4.2. Point retenu pour l'analyse spectrale : point n°22

Suite à l'évaluation de l'environnement électromagnétique avec la sonde isotropique, et à la localisation du point cité ci dessus (lieu de vie), celui-ci a été choisi pour réaliser une analyse spectrale. Le point où le champ moyen électrique est maximum, est un lieu de passage.

Localisation : 56 Rue Paul Mazy, 24000 PÉRIGUEUX : Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon

- Mesure à la sonde isotropique : évaluation du niveau d'exposition moyen

Le champ électrique moyen obtenu est de 1,51 V/m après réalisation d'une moyenne spatiale au point retenu.

- Mesure à l'analyseur de spectre

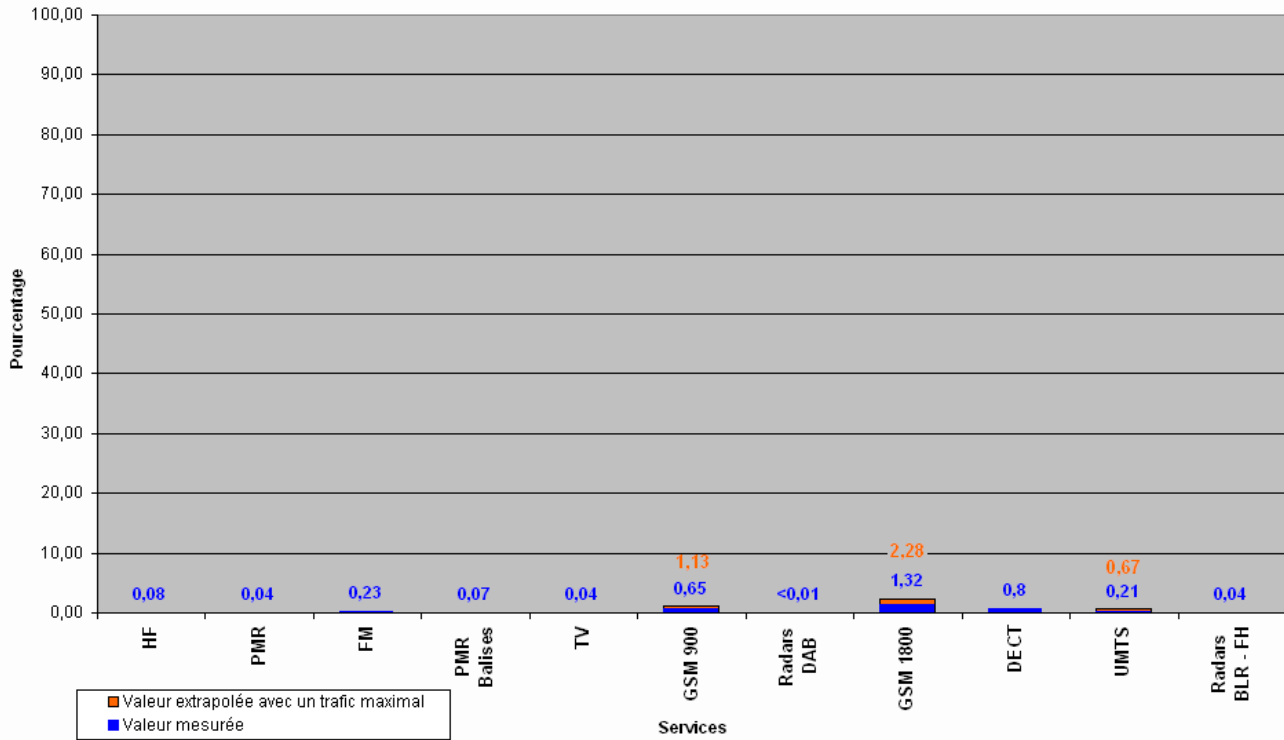
Voici les valeurs relevées et comparées avec les seuils limites d'exposition :

Mesures à l'analyseur de spectre/décodeur UMTS				
Bande de Fréquences	Service (Voir Annexe 4)	Champ électrique total mesuré dans la bande considérée	Seuil limite d'exposition	Comparaison avec les seuils limites
100 kHz – 30 MHz	Services HF	0,02 V/m	28,00 V/m	0,08 %
30MHz – 87.5 MHz	PMR	0,01 V/m	28,00 V/m	0,04 %
87.5 MHz – 108 MHz	FM	0,06 V/m	28,00 V/m	0,23 %
108 MHz – 880 MHz	PMR - Balises	0,02 V/m	28,00 V/m	0,07 %
47 – 68 MHz; 174 – 233 MHz; 470 – 830 MHz	TV	0,01 V/m	28,00 V/m	0,04 %
880 MHz – 960 MHz	GSM 900 ⁽¹⁾	0,45 V/m	40,20 V/m	1,13 %
960 MHz - 1710 MHz	RADARS – DAB	< 0,01 V/m	42,60 V/m	< 0,01 %
1710 MHz - 1880 MHz	GSM 1800 (DCS) ⁽¹⁾	1,29 V/m	56,80 V/m	2,28 %
1880 MHz – 1900 MHz	DECT	0,48 V/m	59,60 V/m	0,80 %
1900 MHz - 2200 MHz	UMTS ⁽¹⁾	0,40 V/m	59,90 V/m	0,67 %
2200 MHz – 3000 MHz	RADARS – BLR – FH	0,03 V/m	61,00 V/m	0,04 %

Tableau 2 : Comparaison des niveaux mesurés avec les seuils limites d'exposition du public, seuil le plus bas associé aux fréquences mesurées (décret N°2002 -775)

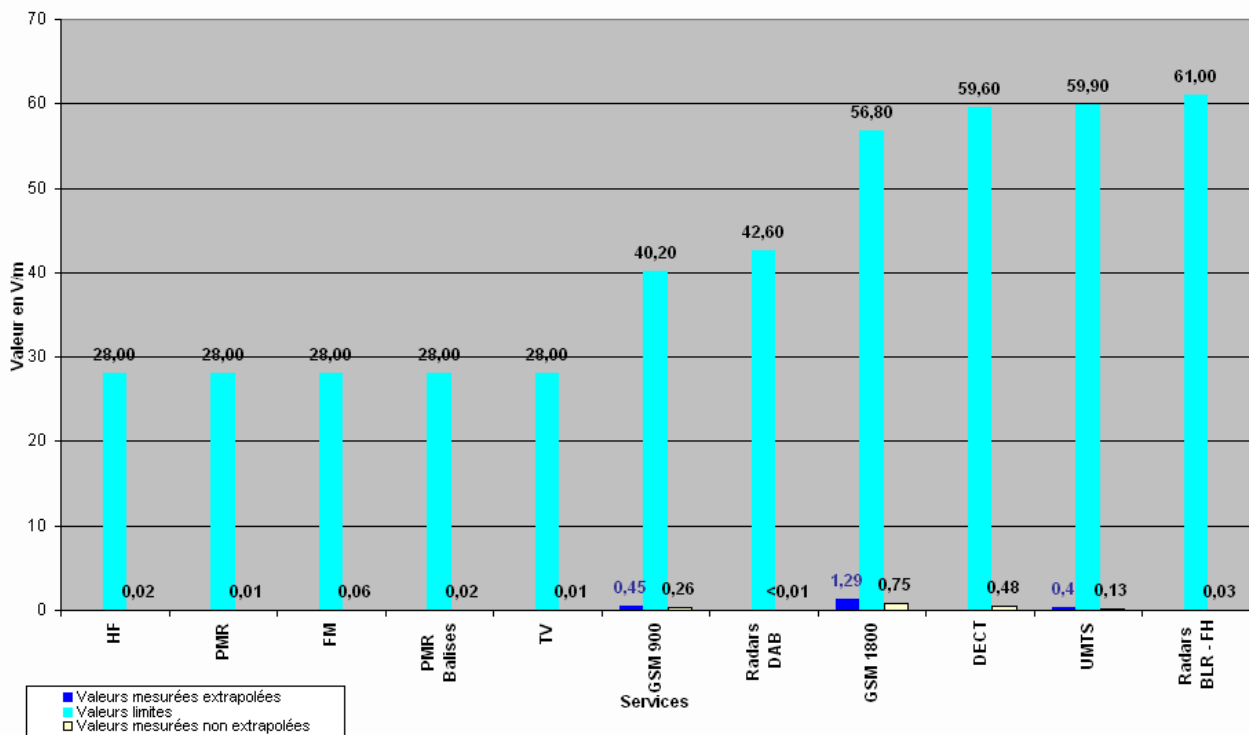
⁽¹⁾ : Le champ électrique total mesuré dans la bande considérée pour les bandes GSM / UMTS est extrapolé (Les valeurs sont calculées en appliquant un coefficient afin de tenir compte de la variation du trafic journalier).

Pourcentage de champ électromagnétique mesuré par bande, par rapport aux seuils limites d'exposition des services



Les pourcentages sont calculés par rapport aux seuils limites minimum d'exposition du public suivant le décret N°2002-775 pour chaque bande de fréquence.

Comparaison des champs électriques mesurés avec les valeurs limites de la norme en vigueur



5. Conclusion

Adresse	56 Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX
Lieu	Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon
Champ électrique total ⁽¹⁾	1,51 V/m 18,54 fois inférieur au niveau de référence le plus faible (28V/m)
Conclusion	Les seuils limites d'exposition du décret sont respectés

Téléphonie mobile (champ mesuré extrapolé)	
GSM 900 (880 – 960 MHz)	88,5 fois inférieur à la limite de 40,2 V/m soit 1,13 % de la recommandation
GSM 1800 (1710 - 1880 MHz)	43,88 fois inférieur à la limite de 56,8 V/m soit 2,28 % de la recommandation
UMTS (1900 – 2200 MHz)	150,09 fois inférieur à la limite de 59,9 V/m soit 0,67 % de la recommandation

⁽¹⁾: champ mesuré, avec extrapolation pour les bandes GSM et UMTS

Le Chargé de Mission : Arnaud RIOUX

Annexe 1 : Listing des canaux détectés en téléphonie mobile

Tableaux récapitulant l'ensemble des fréquences détectées

Point 22 : Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon

Visualisation des fréquences GSM-DCS détectées :

Fréquence	Type de signal	Opérateur	Canal	E en V/m	Facteur extrapolation	E en V/m extrapolé	Limite en V/m	%/ à la norme
936,4	GSM 900	Orange	7	0,02	3	0,03	42,08	0,10
937,0	GSM 900	Orange	10	0,26	3	0,45	42,09	1,10
937,6	GSM 900	Orange	13	< 0,01	3	< 0,02	42,10	< 0,1
938,0	GSM 900	Orange	15	< 0,01	3	< 0,02	42,11	< 0,1
950,6	GSM 900	SFR	78	0,01	3	0,03	42,39	0,10
951,0	GSM 900	SFR	80	< 0,01	3	< 0,02	42,40	< 0,1
952,0	GSM 900	SFR	85	< 0,01	3	< 0,02	42,42	< 0,1
952,2	GSM 900	SFR	86	0,01	3	0,02	42,43	0,00
958,2	GSM 900	SFR	116	0,01	3	0,03	42,56	0,10
959,0	GSM 900	SFR	120	0,01	3	0,02	42,58	0,10
959,4	GSM 900	SFR	122	< 0,01	3	< 0,02	42,59	< 0,1
1824,6	DCS 1800	Orange	609	0,02	3	0,04	58,73	0,10
1828,2	DCS 1800	Orange	627	0,02	3	0,04	58,79	0,10
1828,8	DCS 1800	Orange	630	0,54	3	0,93	58,80	1,60
1873,2	DCS 1800	Bouygues	852	0,02	3	0,04	59,51	0,10
1875,2	DCS 1800	Bouygues	862	0,08	3	0,15	59,54	0,20
1876,2	DCS 1800	Bouygues	867	0,21	3	0,36	59,56	0,60
1877,8	DCS 1800	Bouygues	875	0,75	3	1,29	59,58	2,20
1878,2	DCS 1800	Bouygues	877	< 0,01	3	< 0,02	59,59	< 0,1
1878,8	DCS 1800	Bouygues	880	< 0,01	3	< 0,02	59,60	< 0,1
1879,8	DCS 1800	Bouygues	885	0,05	3	0,08	59,62	0,10

Visualisations des fréquences UMTS détectées :

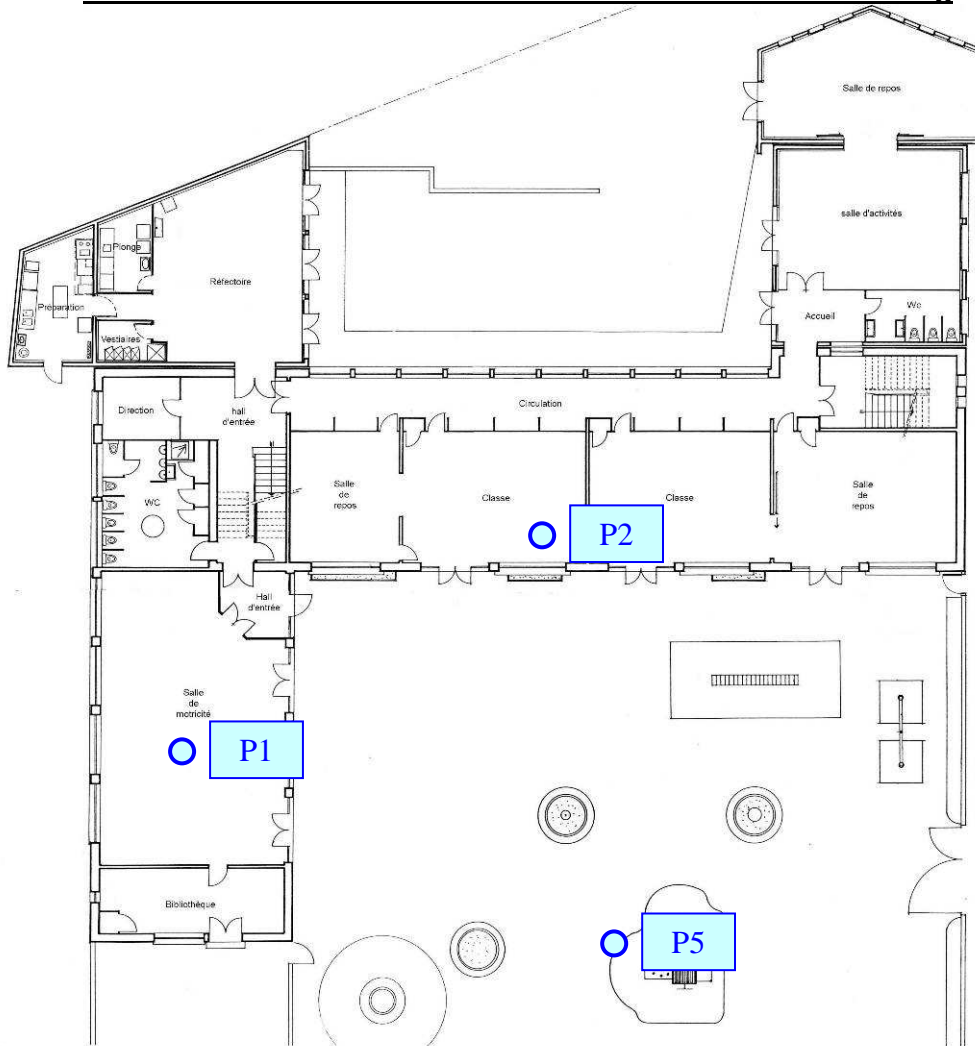
Fréquence	Type de signal	Opérateur	Scrambling code décodés	E en V/m	Facteur extrapolation	E en V/m extrapolé	Limite en V/m	%/ à la norme
2137,6	UMTS	Bouygues	122	0,11	10	0,34	61	0,60
2157,4	UMTS	Orange	480	0,07	10	0,21	61	0,30
2162,4	UMTS	Orange	480	0,06	10	0,18	61	0,30

Les tableaux regroupent toutes les fréquences détectées lors de la mesure. Seuls les niveaux des fréquences définies par le protocole ANFR en vigueur ont été retenus afin de calculer le niveau d'exposition total.

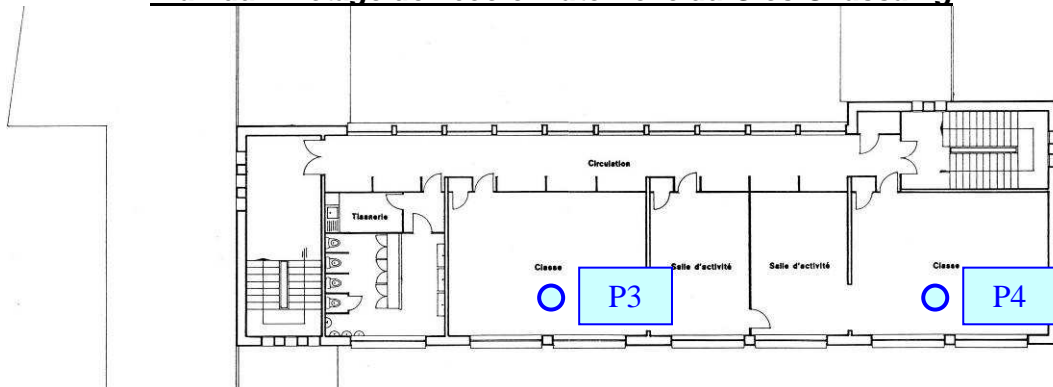
Annexe 2 : Localisation des points de mesures et visualisation des émetteurs

Localisation des points de mesures et des émetteurs

Plan rez-de-chaussée de l'école maternelle du Clos Chassaing



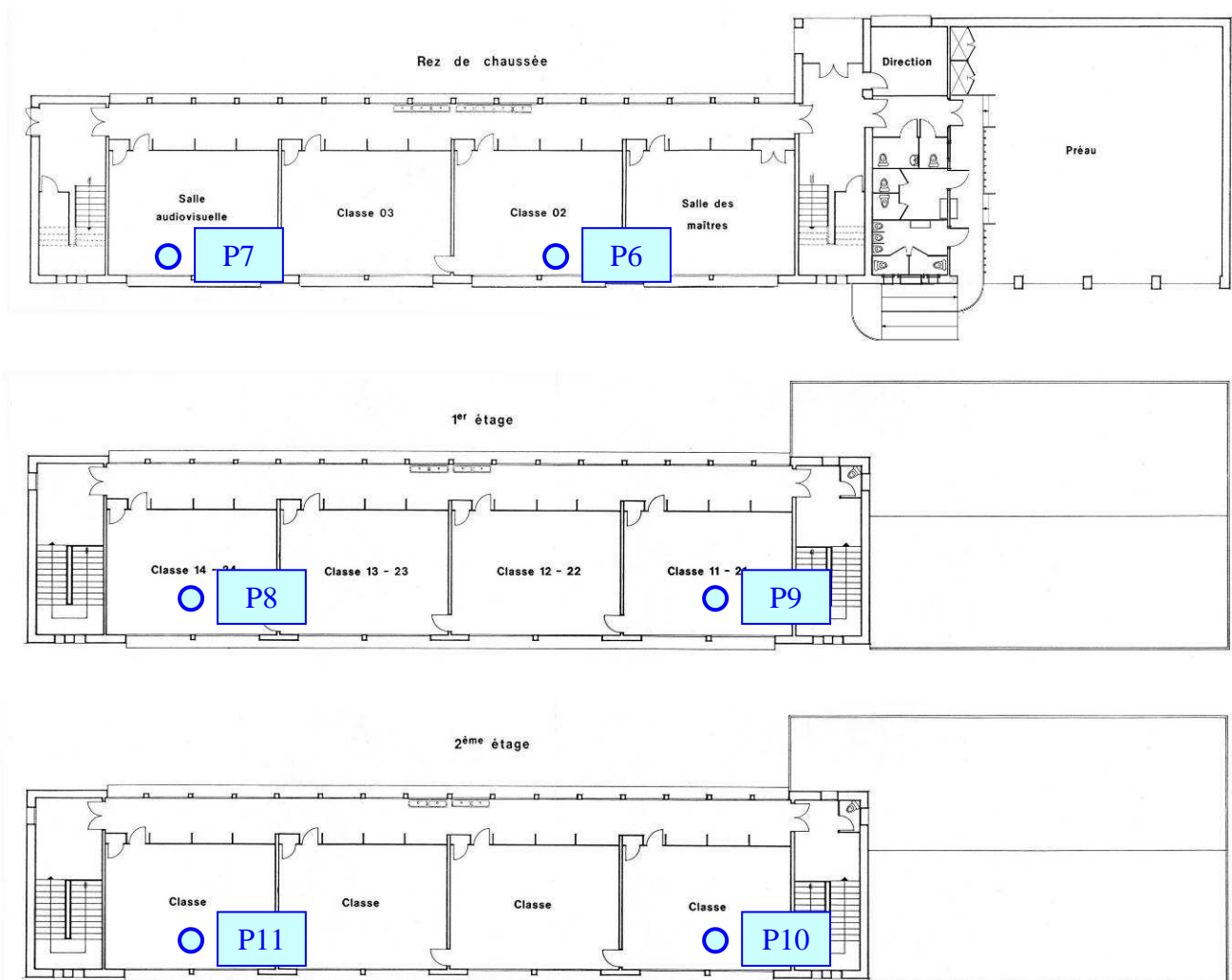
Plan du 1^{er} étage de l'école maternelle du Clos Chassaing



- P** : Point de mesure
- P22** : Point choisi pour l'analyse spectrale.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Plan de l'école élémentaire du Clos Chassaing



P : Point de mesure

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.


Plan général du groupe scolaire du Clos Chassaing



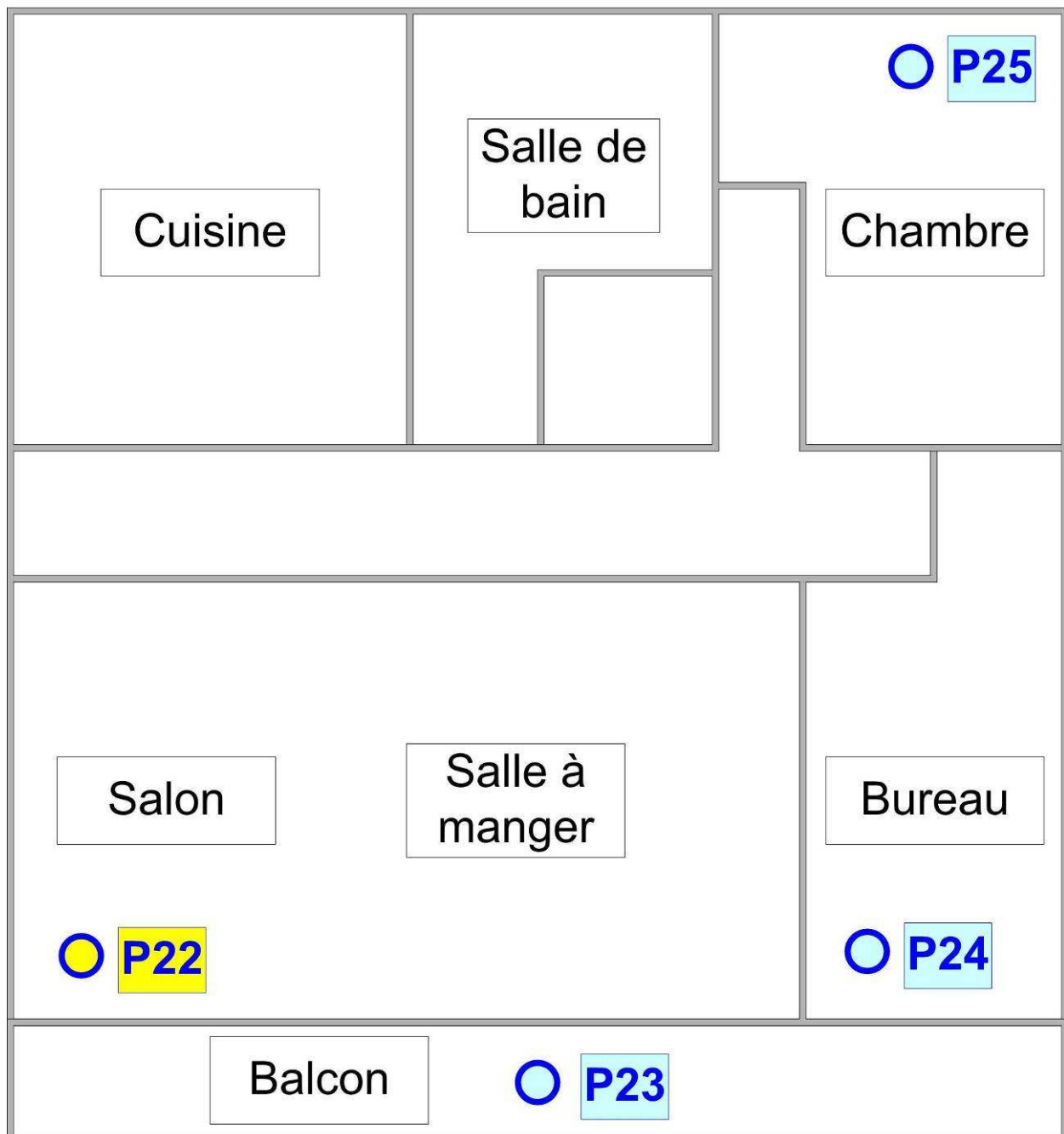
P : Point de mesure
P22 : Point choisi pour l'analyse spectrale.

Plan général



-  : Implantation des antennes.
- P** : Point de mesure
- P22** : Point choisi pour l'analyse spectrale.

M. TICKELL – 56 RUE Paul Mazy, Résidence
l'Ermitage, 4ème étage



P : Point de mesure.
P22 : Point choisi pour l'analyse spectrale.

Élévation de l'émetteur étudié



Antennes utilisées pour l'analyse spectrale

Antenne boucle active



Antenne dipôle biconique de précision



Annexe 3 : Descriptions des points de mesures

Point N°:	Localisation précise:	Situation du point de mesure :
1	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle de motricité	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

< 0,2 V/m

Point N°:	Localisation précise:	Situation du point de mesure :
2	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle des Petits-Moyens	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

< 0,2 V/m

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
3	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle des Grands	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

< 0,2 V/m

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
4	Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle des Moyens-Grands	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

< 0,2 V/m

Point N°: 5	<u>Localisation précise:</u> Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, à côté du toboggan	<u>Situation du point de mesure :</u> extérieur
----------------	---	--



Champ électrique moyen relevé à ce point	0,23 V/m
--	----------

Point N°: 6	<u>Localisation précise:</u> Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle 02	<u>Situation du point de mesure :</u> intérieur
----------------	---	--



Champ électrique moyen relevé à ce point	0,23 V/m
--	----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
7	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle 04	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	< 0,2 V/m
--	-----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
8	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle 14	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	0,24 V/m
--	----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
9	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle 11	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

0,2 V/m

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
10	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 2ème étage, dans la salle 21	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

0,32 V/m

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
11	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 2ème étage, dans la salle 24	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

0,52 V/m

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
12	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, à côté du panier de basket-ball	extérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point

0,48 V/m

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
13	Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, côté collège	extérieur

Photographie non disponible

Champ électrique moyen relevé à ce point	0,2 V/m
--	---------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
14	58 rue Paul Mazy, résidence Le Panoramic, sur le palier situé entre le 2ème et le 3ème étage	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	0,26 V/m
--	----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
15	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, sur le palier	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	< 0,2 V/m
--	-----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
16	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, devant l'entrée	extérieur



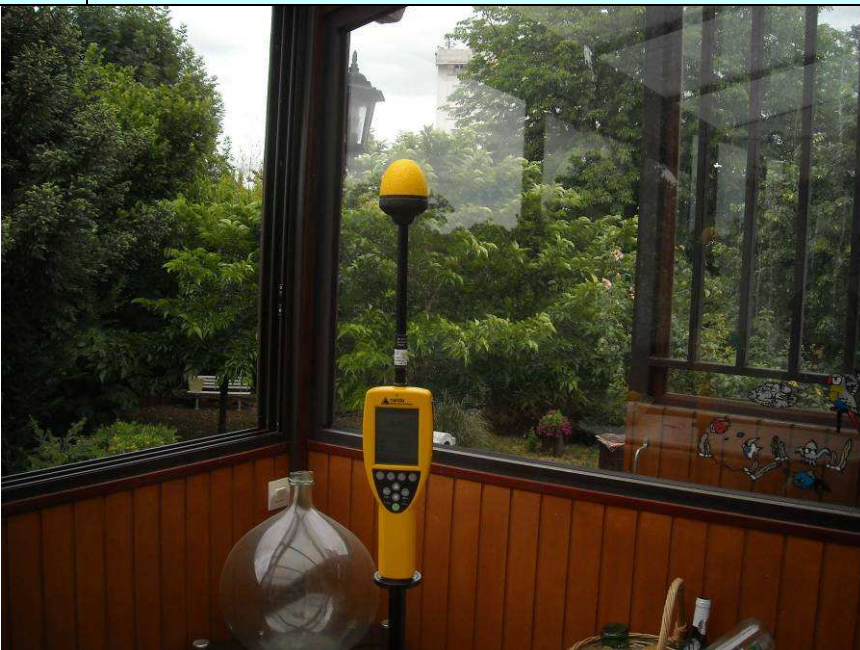
Champ électrique moyen relevé à ce point	1 V/m
--	-------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
17	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au milieu des garages	extérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	0,3 V/m
--	---------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
18	12 chemin de Maison-Neuve, chez M. RIBOULET, 1er étage, dans la véranda	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	< 0,2 V/m
--	-----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
19	12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, 1er étage, dans la chambre	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	< 0,2 V/m
--	-----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
20	12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, rez-de-chaussée, dans la chambre	intérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	< 0,2 V/m
--	-----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
21	12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, dans le jardin, devant le banc	extérieur



Champ électrique moyen relevé à ce point	< 0,2 V/m
--	-----------

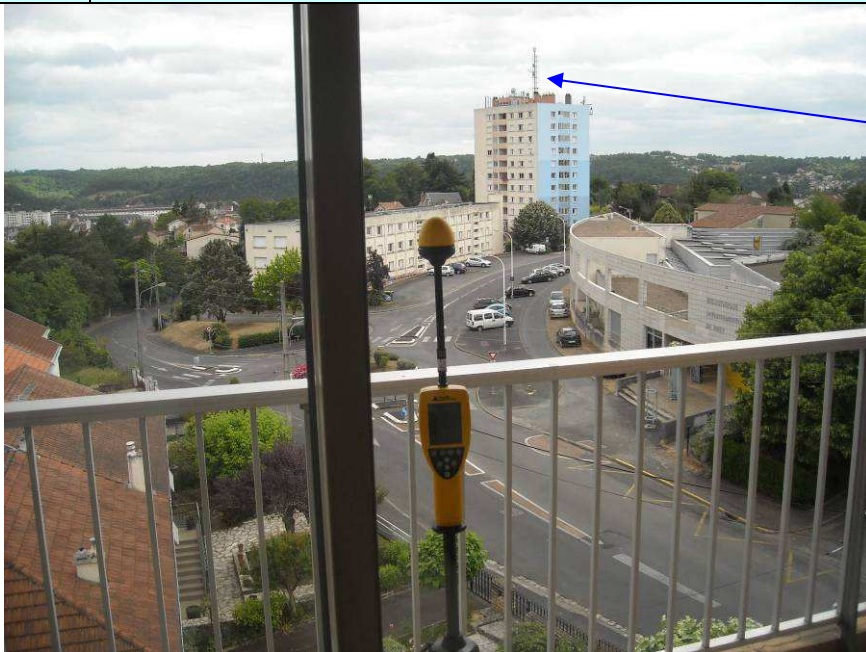
Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
22	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	intérieur



Antennes

Champ électrique moyen relevé à ce point	1,47 V/m
--	----------

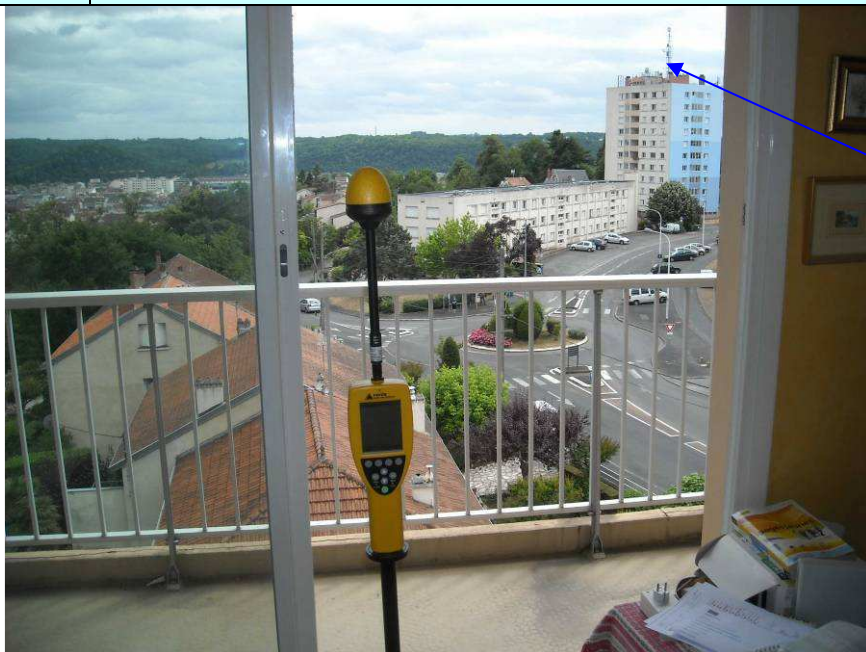
Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
23	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, sur le balcon	extérieur



Antennes

Champ électrique moyen relevé à ce point	1,78 V/m
--	----------

Point N°:	<u>Localisation précise:</u>	<u>Situation du point de mesure :</u>
24	56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le bureau	intérieur



Antennes

Champ électrique moyen relevé à ce point	1,42 V/m
--	----------

Point N°: 25	<u>Localisation précise:</u> 56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans la chambre	<u>Situation du point de mesure :</u> intérieur
		
Champ électrique moyen relevé à ce point		$< 0,2 \text{ V/m}$

Annexe 4 : Valeurs moyennes mesurées sur des équipements domestiques

A titre indicatif, le tableau ci-dessous présente diverses valeurs moyennes mesurées par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences – Source : site www.anfr.fr dans la rubrique questions-réponses).

Équipement et distance de la mesure	Limites Champ électrique	Valeurs moyennes constatées par l'ANFR
Téléphone DECT En veille, mesure à 40 cm*	60 V/m	0,8 V/m
Téléphone DECT En veille, mesure à 1 m*	60 V/m	< 0,3 V/m
Téléphone DECT En marche, mesure à 40 cm*	60 V/m	1,8 V/m
Téléphone DECT En marche, mesure à 1 m*	60 V/m	0,8 V/m
Micro-ondes Mesure à 40 cm*	61 V/m	3 V/m
Micro-ondes Mesure à 1 m*	61 V/m	1,5 V/m
Équipement WIFI Mesure à 40 cm*	61 V/m	< 0,3 V/m
Équipement WIFI Mesure à 1 m*	61 V/m	< 0,3 V/m

* : Mesures par l'ANFR hors portée de l'accréditation.

Annexe 5 : Certificats d'étalonnage

Certificats d'étalonnage du champ-mètre et de la sonde isotropique et de l'analyseur de spectre

SERVIZIO DI TARATURA IN ITALIA
Calibration Service in Italy

11571 Via del Fontanello degli Anzelli di Mevo Biondostrada E.A.M.I.A. ed I.L.C.A.M.O.A. dei certificati di taratura. SIT is one of the signatories to the Mutual Recognition Agreement E.A.M.I.A. and I.L.C.A.M.O.A. for the calibration certificate.

CENTRO DI TARATURA 08
Calibration Centre

Narda Safety Test Solutions S.r.l.
Via Bernardino, 20/B
11035 Ciano sul Nevai (SV)
Tel. (0182) 56441 - Fax. (0182) 56400
Via Leonardo da Vinci, 21/23
11013 Ciano d'Oro (SV)
Tel. (02) 2698971 - Fax. (02) 2698970

Page 1 of 6
Page / di 6

CERTIFICATO DI TARATURA N°. 90701144E
Certificate of Calibration N°.

- Data di emissione / date of issue	08 Luglio 2009
- destinatario / addressee	AE EXPERTISE
- richiesta / application	Order Salles - Chelton T&M N° VAP0014
- in data / date	14 Maggio 2009
- oggetto / referring to	Broadband, isotropic electric field probe / meter
- costruttore / manufacturer	Narda Safety Test Solutions
- modello / model	EF0391 / NBM-550
- matricola / serial number	A-0785 B-0710
- data della misura / date of measurement	Dal 07 al 09 Luglio 2009
- registro di laboratorio / laboratory reference	01144

Il presente certificato di taratura è emesso in base all'accreditamento SIT N. 08 rilasciato in accordo ai requisiti minimi del Sistema Nazionale di Taratura (SNT). Il SIT garantisce le capacità di misura, le competenze metrologiche del Centro e la riferibilità delle tarature eseguite ai campioni nazionali e internazionali delle unità di misura del Sistema Internazionale delle Unità (SI).

Questo certificato non può essere riprodotto in modo parziale, salvo esplicita autorizzazione scritta da parte del Centro.

This certificate of calibration is issued in compliance with the accreditation SIT N. 08 according to the requirements which have been established by the National Calibration System. SIT attests the measurement capability and metrological competence of the Centre and the traceability of calibration results to the national and international standards of the International System of Units (SI).

This certificate may not be partially reproduced, except with the prior written permission of the issuing Centre.

I risultati di misura riportati nel presente Certificato sono stati ottenuti applicando le procedure citate alla pagina seguente, dove sono specificati anche i campioni di prima linea da cui inizia la catena di riferibilità del Centro e i rispettivi certificati validi di taratura, in caso di validità. Essi si riferiscono esclusivamente all'oggetto in taratura e sono validi dal momento e nelle condizioni di taratura, salvo diversamente specificato.

The measurement results reported in this Certificate were obtained following the procedures given in the following page, where the reference standards are indicated as well, from which starts the traceability chain of the laboratory, and the certificates of calibration valid at the time of validity. They relate only to the calibrated item and they are valid for the time and conditions of calibration, unless otherwise specified.

Le incertezze di misura dichiarate in questo documento sono state determinate conformemente al documento EA-4/02 e sono espresse come incertezza estesa moltiplicando l'incertezza tipo per il fattore di copertura k corrispondente al livello di fiducia di circa il 95%. Normalmente tale fattore k vale due.

The measurement uncertainties stated in this document have been determined according to EA-4/02. They were estimated as expanded uncertainty by multiplying the standard uncertainty by the coverage factor k corresponding to a confidence level of about 95%. Normally, this factor k is 2.

Il Responsabile del Centro
Head of the Centre
Gilberto Busso

CERTIFICATE OF CALIBRATION

ISSUED BY: Dowding & Mills Calibration
DATE OF ISSUE: 14th September 2009
Certificate Number: HC40751001

DOWDING & MILLS
CALIBRATION

Wilbur Way, Hechin, Hertfordshire
SG4 0TA
Tel: 01462 421234 Fax: 01462 420012
e-mail: calibration.hechin@dowdingmills.com
www.dowdingmillscalibration.com

Page 1 of 9 Pages
APPROVED SIGNATORY
ELECTRONICALLY AUTHORISED DOCUMENT

JOHN CRISP

CUSTOMER
M2S
ZA 3 RUE DES MARTINS PECHEURS
66700 ARGELES SUR MER
FRANCE

CUSTOMER ORDER NO.
093092R1

CUSTOMER IDENT/ASSET NO.

MANUFACTURER
ANRITSU

TYPE
MT8220A

EQUIPMENT DESCRIPTION
SPECTRUM ANALYSER

SERIAL NUMBER
526055

DATE OF RECEIPT
02nd Sep 2009

DATE OF CALIBRATION
11th Sep 2009

DATE OF NEXT CALIBRATION
11th Sep 2010

Dowding & Mills Calibration is accredited in accordance with the recognised International Standard ISO/IEC 17025:2005. This accreditation certificate is issued in accordance with the requirements of the International Standard ISO/IEC 17025:2005 and is traceable to National or International Standards or are derived by approved ratio techniques. The instrument reported on this certificate has been calibrated in accordance with the specification stipulated in the contract, order or with the following calibration values. The results were recorded on the stated date and do not reflect the stability or the long term performance of the instrument.

Instrument Status : Class D

- The instrument was calibrated.
- No adjustments were made.
- The instrument was non-compliant with the reported specification on receipt, at the measured points for the stated confidence level, due allowance having been made for the uncertainty of measurement.
- The calibration results are shown on the following page(s).

The ambient conditions at the time of calibration:
Temperature 20 °C ± 2 °C
Relative Humidity 30 %RH to 70 %RH

This certificate is issued in accordance with the International Standard ISO/IEC 17025:2005. It is the responsibility of the user to ensure that the certificate is used in accordance with the conditions of use of measurement stated on the National Calibration Certificate. This certificate may not be reproduced or used for any other purpose without the prior written approval of the issuing laboratory.

Copie intégrale des certificats d'étalonnage communiquée sur simple demande.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Constat de vérification du décodeur UMTS

Prunay-en-Yvelines, le 13/06/2009

Agence Nationale des Fréquences

Ref. convention : 181ANFR2007 du 19/12/2007
Référence : ANFR/DYCS/CCIMEX/CV/Aexpertise0809-05

Constat de vérification

Informations client

Société : AEXPERTISE / AE telecom
Contact : Mr. AUCIERG
Adresse : 166 avenue de Hambourg
Code postal : 13008
Ville : Marseille
N°téléphone : 04 91 25 10 25
N°CSM : 08 89 95 01 92
Mail : marial.aucierg@aexpertise.com

Identification de l'équipement sous test

Désignation de l'équipement : Scanner UMTS
Marque : ANRITSU
Modèle : MT 8220A
N° de série : 526055
N° d'identification : 842450705
Version logicielle : 1.02
Certificat d'étalonnage :
Référence : H070911-1
Date : 09 août 2007

Mesures réalisées par :	Constat rédigé par :
Philippe BRAMOND	Olivier FELLAY

Verification réalisée le 13/06/2009, à Prunay-en-Yvelines, selon la procédure ANFR/CCIMEX-ME-04-002_ZPT, Qualif décodeurs UMTS V1.2.00c

Ce constat de vérification comprend 11 pages

ANFR - CCI de Rambouillet - Avenue de Copernic - 78660 Prunay-en-Yvelines - France - <http://www.anfr.fr>

Copie intégrale des certificats d'étalonnage communiquée sur simple demande.

Certificats d'étalonnage de la boucle active et de l'antenne biconique de précision

ÖSTERREICHISCHER KALIBRIERDIENST
AKKREDITIERT DURCH DAS
BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFT, FAMILIE UND JUGEND

Kalibrierlaboratorium für Antennen und Feldsonden
Calibration laboratory for antennas and field probes

EH-A446/10
ÖKD 13
28.07.2010

KALIBRIERSCHHEIN
CALIBRATION CERTIFICATE

EH-A446/10

KALIBRIERZEICHEN
CALIBRATION MARK

Gegenstand
Object: Active Loop Antenna

Hersteller
Manufacturer: Schwarzbeck

Typ
Type: HMDA 1545

Herstellernummer
Serial number: 141

Auftraggeber
Customer: Aexpertise
Immeuble Le Sud
166 avenue de Hambourg
13008 Marseille
France

Auftragsnummer
Order Nr.: LL7.00059.0.0 - A-2261_1

Anzahl der Seiten des Kalibrierscheines
Number of pages of the certificate: 1 - 5

Datum der Kalibrierung
Date of calibration: 28.07.2010

Dieser Kalibrierschein darf nur vollständig und unverändert weiterverarbeitet werden. Auszüge oder Änderungen sind unzulässig. Kalibrierscheine ohne Unterschrift und Stempel haben keine Gültigkeit.
This calibration certificate may not be reproduced other than in full. Calibration certificates without signature and seal are not valid.

SEIBERSDORF LABOR SMBH
2444 Seibersdorf, Austria
T +43 (0) 50550-2500 F +43 (0) 50550-2502
office@seibersdorf-laboratories.at
www.seibersdorf-laboratories.at

SEIBERSDORF LABOR SMBH
2444 Seibersdorf, Austria
T +43 (0) 50550-2500 F +43 (0) 50550-2502
office@seibersdorf-laboratories.at
www.seibersdorf-laboratories.at

Datum
Date: 28.07.2010

Leiter des Kalibrierlaboratoriums
Head of the calibration laboratory: DI Wolfgang Müller, MAS

Bearbeiter
Person responsible: Ing. Markus Winkler, MSC

ÖSTERREICHISCHER KALIBRIERDIENST
AKKREDITIERT DURCH DAS
BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFT, FAMILIE UND JUGEND

Kalibrierlaboratorium für Antennen und Feldsonden
Calibration laboratory for antennas and field probes

EH-A71/11
ÖKD 13
31.01.2011

KALIBRIERSCHHEIN
CALIBRATION CERTIFICATE

EH-A71/11

KALIBRIERZEICHEN
CALIBRATION MARK

Gegenstand
Object: Precision Conical Dipole

Hersteller
Manufacturer: Austrian Research Centers GmbH - ARC

Typ
Type: PCD 8250

Herstellernummer
Serial number: 3279/E

Auftraggeber
Customer: Aexpertise
Immeuble Le Sud
166 avenue de Hambourg
13008 Marseille
France

Auftragsnummer
Order Nr.: LL7.00059.0.0 - A-2419_1

Anzahl der Seiten des Kalibrierscheines
Number of pages of the certificate: 1 - 5

Datum der Kalibrierung
Date of calibration: 31.01.2011

Dieser Kalibrierschein darf nur vollständig und unverändert weiterverarbeitet werden. Auszüge oder Änderungen sind unzulässig. Kalibrierscheine ohne Unterschrift und Stempel haben keine Gültigkeit.
This calibration certificate may not be reproduced other than in full. Calibration certificates without signature and seal are not valid.

SEIBERSDORF LABOR SMBH
2444 Seibersdorf, Austria
T +43 (0) 50550-2500 F +43 (0) 50550-2502
office@seibersdorf-laboratories.at
www.seibersdorf-laboratories.at

SEIBERSDORF LABOR SMBH
2444 Seibersdorf, Austria
T +43 (0) 50550-2500 F +43 (0) 50550-2502
office@seibersdorf-laboratories.at
www.seibersdorf-laboratories.at

Datum
Date: 31.01.2011

Leiter des Kalibrierlaboratoriums
Head of the calibration laboratory: DI Wolfgang Müller, MAS

Bearbeiter
Person responsible: Ing. Markus Winkler, MSC

Copie intégrale des certificats d'étalonnage communiquée sur simple demande.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Certificats d'étalonnage des câbles

ÖSTERREICHISCHER KALIBRIERDIENST
AKKREDITIERT DURCH DAS
BUNDESMINISTERIUM für WIRTSCHAFT, FAMILIE und JUGEND

Kalibrierlaboratorium für Antennen und Feldsonden
Calibration laboratory for antennas and field probes

KALIBRIERSCHEIN
CALIBRATION CERTIFICATE

Revision of EH-A326b/10 from 30.06.2010. Reason: Correction of calibration date (June instead of May).

EH-A326b/10
ÖKD 13
21.06.2010

EH-A329b/10 KALIBRIERZEICHEN
CALIBRATION MARK

RF – Cable Nm-Nm

Hersteller N/A
Hersteller N/A
Type N/A
Herstellernummer 30-150105
Serial number
Auftraggeber AEXPERTISE
Customer Immeuble Le Sud
166 avenue de Hambourg
13008 Marseille
France
Auftragsnummer LL7.00059.0.0 – A-2207_6
Order Nr.
Anzahl der Seiten des Kalibrierscheines 1 - 6
Number of pages of the certificate
Datum der Kalibrierung 21.06.2010
Date of calibration

Dieser Kalibrierschein darf nur vollständig und unverändert weiterverarbeitet werden. Auszüge oder Änderungen sind unzulässig. Kalibrierscheine ohne Unterschrift und Stempel haben keine Gültigkeit.
This calibration certificate may not be reproduced other than in full. Calibration certificates without signature and seal are not valid.

ÖSTERREICHISCHER KALIBRIERDIENST
AKKREDITIERT DURCH DAS
BUNDESMINISTERIUM für WIRTSCHAFT, FAMILIE und JUGEND

Kalibrierlaboratorium für Antennen und Feldsonden
Calibration laboratory for antennas and field probes

KALIBRIERSCHEIN
CALIBRATION CERTIFICATE

Revision of EH-A326b/10 from 30.06.2010. Reason: Correction of calibration date (June instead of May).

EH-A326b/10
ÖKD 13
21.06.2010

EH-A326b/10 KALIBRIERZEICHEN
CALIBRATION MARK

RF – Cable SMAm-Nm

Hersteller N/A
Hersteller N/A
Type N/A
Herstellernummer 100-150708
Serial number
Auftraggeber AEXPERTISE
Customer Immeuble Le Sud
166 avenue de Hambourg
13008 Marseille
France
Auftragsnummer LL7.00059.0.0 – A-2207_3
Order Nr.
Anzahl der Seiten des Kalibrierscheines 1 - 4
Number of pages of the certificate
Datum der Kalibrierung 21.06.2010
Date of calibration

Dieser Kalibrierschein darf nur vollständig und unverändert weiterverarbeitet werden. Auszüge oder Änderungen sind unzulässig. Kalibrierscheine ohne Unterschrift und Stempel haben keine Gültigkeit.
This calibration certificate may not be reproduced other than in full. Calibration certificates without signature and seal are not valid.

SEIBERSDORF LABOR GMBH
2444 Seibersdorf, Austria
T +43 (0) 50550-2500 | F +43 (0) 50550-2502
office@seibersdorf-laboratories.at
www.seibersdorf-laboratories.at

Datum 15.07.2010
Date

Leiter des Kalibrierlaboratoriums
Head of the calibration laboratory

[Signature]
DI Wolfgang Müller, MAS

Bearbeiter
Person responsible

[Signature]
DI Dr. Patrick Preiner

Seibersdorf Labor GmbH | 2444 Seibersdorf, Austria | Tel. +43 (0) 50550-2500 | Fax +43 (0) 50550-2502 | Mail: office@seibersdorf-laboratories.at
www.seibersdorf-laboratories.at | Leingartenhof Wiener Neusiedl | FN 319187 | ORB: 400203 | UID: ATU4242504 | Bmwrachnummer: 102051 | Jachetel von 00 500 2000
Betreiber: Erste Bank der Oesterreichischen Sparkassen AG | BILZ 2011 | Karte Nr. 291-10-28500 | IBAN: AT1101101101020000 | BIC: GBMA1233

Copie intégrale des certificats d'étalonnage communiquée sur simple demande.

Annexe 6 : Rapport ANFR

Chaque rapport ANFR comporte 11 pages :

- Mesure au point 22 : Rapport ANFR N°AU051112-R.

Synthèse des résultats de mesure et conclusions

Société : Aexpertise 26 mai 2011
 Intervenant : Arnaud RIOUX N° d'ordre : AU051112-R

Lieu de mesure

56, Rue Paul Mazy
 24000 PÉRIGUEUX
 Longitude : 0° 43' 15" E Latitude : 45° 11' 43" N

CAS 1 - Analyse rapide

Champ électrique E	0,1 MHz - 3000 MHz	1,5 V/m
Champ magnétique H	MHz - MHz	

CAS 2 / CAS 3 - Analyse par bande de fréquences / Analyse détaillée

Champ électrique moyen total	1,5 V/m
Champ magnétique moyen total	4,0 mA/m

			Maximum
Densité de courant induit et effets de stimulation électrique pour : $f < 10\text{MHz}$	E	0,04%	0,04%
	H	0,00%	
Effet thermique pour : $f > 100\text{kHz}$	E	0,07%	0,07%
	H	0,00%	

Résultats

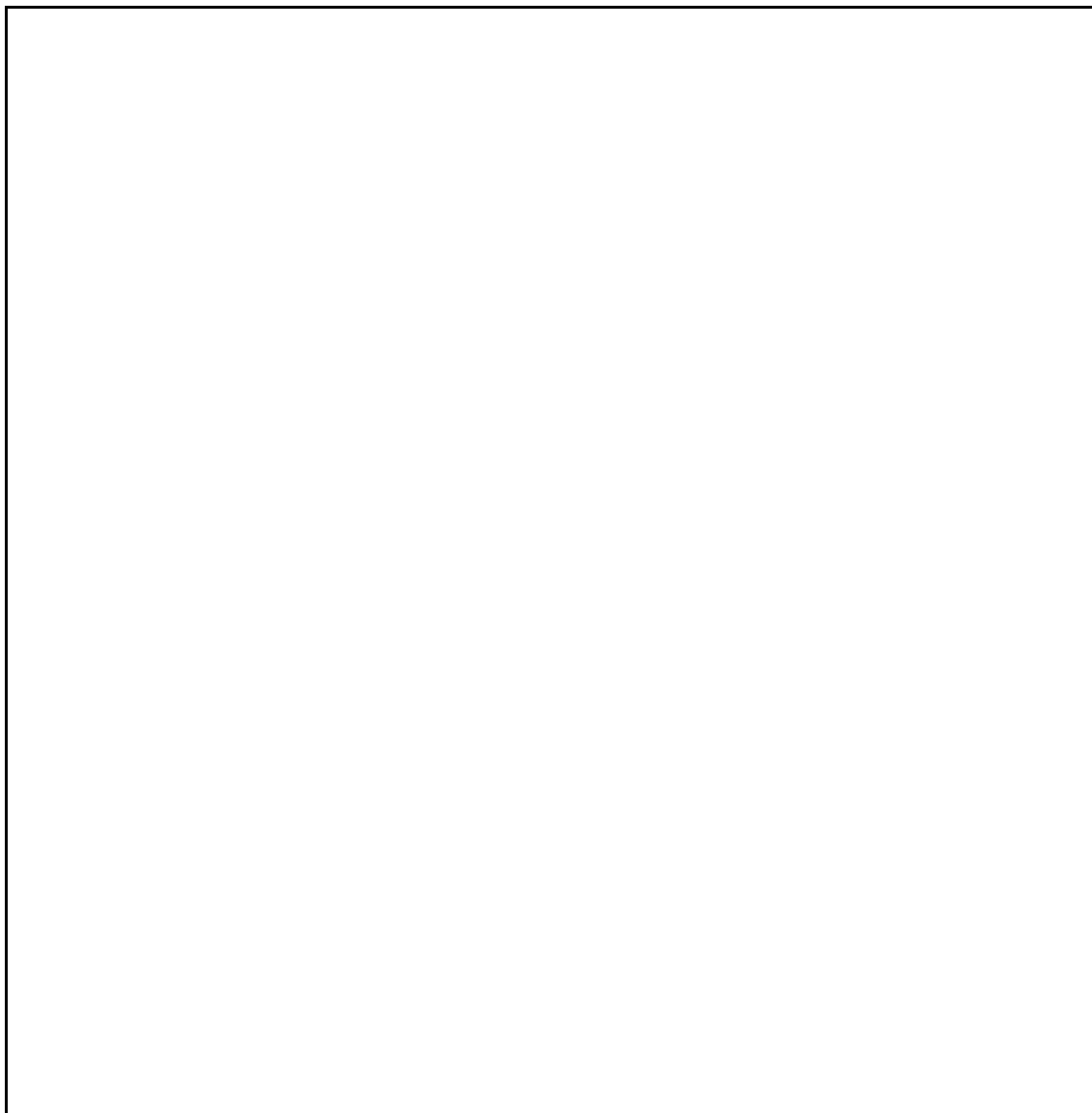
Le champ électrique moyen total est **18,5** fois **inférieur** au niveau de référence le plus faible.
 La valeur limite est respectée : **OUI**

Avertissement : Les équipements dont le rayonnement électromagnétique est "contrôlé" et "non permanent" (ex : four à micro ondes, etc..) doivent être éteints pendant la phase des mesures. Néanmoins si ce type d'équipement fait l'objet d'une demande de mesures, cela doit être signifié dans le cadre : "Descriptif général et conditions particulières de la mesure".

Observations

Société :	Aexpertise	Numéro d'ordre :	AU051112-R
Intervenant :	Arnaud RIOUX		26 mai 2011
Adresse :	Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX	Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	
Longitude :	0° 43' 15" E	Latitude :	45° 11' 43" N

Observations et compléments concernant les conditions de mesures



Description du site de mesure

IMPORTANT

Toutes les cellules à fond jaune sont des champs obligatoires, celles à fond blanc sont facultatives.

Généralités

Numéro d'ordre :	AU051112-R		
Références :	Autres/Aexpertise/mai/2011/12		
Protocole de mesure :	Protocole de mesure in-situ ANFR/DR-15 Version 2.1		
Société :	Aexpertise		
Intervenant(s) :	Arnaud RIOUX		
Date :	26 mai 2011	Heure de début :	16h00
		Heure de fin :	17h45

Adresse du lieu de mesure

Numéro :	56		
Rue :	Rue Paul Mazy		
Autre voie (préciser) :			
Code postal :	24000		
Ville :	PÉRIGUEUX		
	Longitude :	0	° 43 ' 15 " E
Coordonnées GPS : (en WGS 84)	Latitude :	45	° 11 ' 43 " N
Complément d'adresse du lieu où est réalisée la mesure à l'analyseur de spectre :	Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon		

Type d'environnement

Appartement/Pavillon/Bureau ▼

Description du site de mesure

IMPORTANT

Toutes les cellules à fond jaune sont des champs obligatoires, celles à fond blanc sont facultatives.

Généralités

Numéro d'ordre :	AU051112-R	
Références :	Autres/Aexpertise/mai/2011/12	
Protocole de mesure :	Protocole de mesure in-situ ANFR/DR-15 Version 2.1	
Société :	Aexpertise	
Intervenant(s) :	Arnaud RIOUX	
Date :	26 mai 2011	Heure de début :
		16h00
		Heure de fin :
		17h45

Particularités

Descriptif général et conditions particulières :

Suite à l'évaluation de l'environnement électromagnétique avec la sonde isotropique, et à la localisation du point cité ci dessus (lieu de vie), celui-ci a été choisi pour réaliser une analyse spectrale. Le point où le champ moyen électrique est maximum, est un lieu de passage.

Proximité de lieux publics

	Distance / au site de mesure (en m)
<input checked="" type="checkbox"/> Rue ou place publique	20
<input type="checkbox"/> Parc de jeu	
<input type="checkbox"/> Ecole	
<input type="checkbox"/> Hôpital / établissement paramédical	
<input type="checkbox"/> Maison de retraite	

Densité de population (extrapolation pour le GSM)

Petite agglomération ou zone rurale (< 100 000 habitants) ▼

Extrapolation du nombre de TRX GSM	
Bande	Nombre de TRX
900MHz	3
1800MHz	3

Extrapolation UMTS	
Bande	Facteur
UMTS	10%

Le Triangle d'Or dans Paris 8ème est délimité par les Champs Elysées et les avenues Montaigne et Georges V

Agglomération : ensemble de villes, de faubourgs, de banlieues

Conditions météorologiques

Sec ▼

Pendant les mesures (hors équipe de mesure), les personnes suivantes étaient présentes :

	Nom ou société
Représentant des autorités	Mme BERRO
Représentant des comités de soutien	
Huissier	
Personnes privées	
Opérateurs	
Laboratoire	

Description du site de mesure

IMPORTANT

Toutes les cellules à fond jaune sont des champs obligatoires, celles à fond blanc sont facultatives.

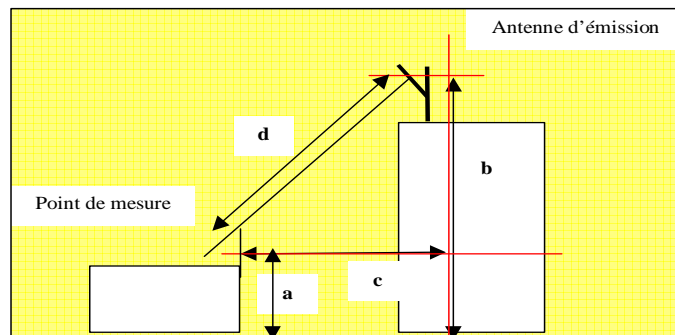
Généralités

Numéro d'ordre :	AU051112-R		
Références :	Autres/Aexpertise/mai/2011/12		
Protocole de mesure :	Protocole de mesure in-situ ANFR/DR-15 Version 2.1		
Société :	Aexpertise		
Intervenant(s) :	Arnaud RIOUX		
Date :	26 mai 2011	Heure de début :	16h00
		Heure de fin :	17h45

Emetteur(s) visible(s) situés à proximité du site de mesure

Distance	TV / Radio	GSM ou UMTS	PMR	Autres
< 50 m				
50 m - 100 m				
100 m - 200 m				
200 m - 1000 m	x	x		
1 km - 10 km				
Autres (préciser)				

Paramètres



Fréquence de l'émetteur		Type d'émission (*)	Distance (m)			
Fréquence min (MHz)	Fréquence max (MHz)		a	b	c	d
880	2200	GSM/UMTS OUTDOOR	13	33	200	201
470	862	TV	13	41	200	202

(*) : FM pour radiodiffusion de bande FM
 TV pour télévision
 GSM / UMTS pour les émetteurs à la norme GSM - TETRA - UMTS
 AUTRES pour tous autres types d'émetteurs

Description des systèmes de mesure utilisés

Société :	Aexpertise	Numéro d'ordre :	AU051112-R
Intervenant :	Arnaud RIOUX		26 mai 2011
Adresse :	Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX	Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	
Longitude :	0° 43' 15" E	Latitude :	45° 11' 43" N

Limitations fréquentielles du matériel utilisé

Limite fréquentielle inférieure :	100	kHz
Limite fréquentielle supérieure :	3	GHz

Equipements de mesure

Fabricant	Libellé	Type	N° de série	Date vérification
Anritsu	Analyseur de spectre	MT8220A	526055	11/09/2009
Anritsu	Décodeur UMTS	MT8220A	526055	13/08/2009
Austrian Research	Câble Nm-SMAm 5m	RG400	100-150708	21/06/2010
Euro MC	Câble Nm-Nm 5m	RG213U	30-150105	21/06/2010
Narda	Champ-mètre	NBM-550	B-0710	08/07/2009
Aexpertise	Logiciel	Analyse et rédaction	Version 2.47	23/05/2011

Antennes

Fabricant	Libellé	Type	N° de série	Date vérification
Austrian Research	Antenne biconique de précision	PCD 8250	3279/E	31/01/2011
Narda	Sonde de mesure champ E	EF 0391	A-0795	08/07/2009
Schwarzbeck	Boucle Active	HMDA 1545	141	28/07/2010

ATTENTION : Une copie des certificats de vérification des matériels doit être joint au compte rendu de mesure.

CAS 1 : utilisation de la sonde isotrope

Société : Aexpertise Numéro d'ordre : AU051112-R
 Intervenant : Arnaud RIOUX 26 mai 2011
 Adresse : Rue Paul Mazy Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL,
 24000 PÉRIGUEUX dans le salon
 Longitude : 0° 43' 15" E Latitude : 45° 11' 43" N

Mesures du champ électrique ou du champ magnétique avec la sonde

Champ électrique E

Fabricant (sonde)	Type	Temps d'intégration (ms)	Fréquence (MHz)		Incertitude (%) à 95%
			départ	arrivée	
NARDA	EF 0391	250	0,1	3000	38,1

Mesure moyenne (V/m)		Moyenne (V/m)
Point de mesure haut	1,49	1,51
Point de mesure central	1,47	
Point de mesure bas	1,57	
Niveau inférieur à la sensibilité de la sonde <input type="checkbox"/>		Sensibilité de la sonde 0,20 V/m

Champ magnétique H

Fabricant	Type	Temps d'intégration (ms)	Fréquence (MHz)		Incertitude (%) à 95%
			départ	arrivée	

Mesure moyenne (mA/m)		Moyenne (mA/m)
Point de mesure haut		
Point de mesure central		
Point de mesure bas		

Mesures complémentaires avec la sonde

Lieux de la mesure	E	H
	Valeur Moyenne (V/m)	Valeur Moyenne (mA/m)
Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle de motricité	0,07	
Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle des Petits-Moyens	0,09	
Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle des Grands	0,17	
Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle des Moyens-Grands	0,11	
Rue du Clos Chassaing, École maternelle du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, à côté du toboggan	0,23	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle 02	0,23	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, rez-de-chaussée, dans la salle 04	0,17	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle 14	0,24	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 1er étage, dans la salle 11	0,2	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 2ème étage, dans la salle 21	0,32	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, 2ème étage, dans la salle 24	0,52	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, à côté du panier de basket-ball	0,48	
Rue du Clos Chassaing, École élémentaire du Clos Chassaing, dans la cour de récréation, côté collège	0,2	
58 rue Paul Mazy, résidence Le Panoramic, sur le palier situé entre le 2ème et le 3ème étage	0,26	
56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, sur le palier	0,15	
56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, devant l'entrée	1	
56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au milieu des garages	0,3	
12 chemin de Maison-Neuve, chez M. RIBOULET, 1er étage, dans la véranda	0,17	
12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, 1er étage, dans la chambre	0,17	
12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, rez-de-chaussée, dans la chambre	0,12	
12 chemin de Maison Neuve, chez M. RIBOULET, dans le jardin, devant le banc	0,16	
56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	1,47	
56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, sur le balcon	1,78	
56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le bureau	1,42	
56 rue Paul Mazy, résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans la chambre	0,13	

ns : valeur non significative

CAS 2 : Bilan des passages au CAS 3

Société :	Aexpertise	Numéro d'ordre :	AU051112-R
Intervenant :	Arnaud RIOUX		26 mai 2011
Adresse :	Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX	Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	
Longitude :	0° 43' 15" E	Latitude :	45° 11' 43" N

Services	HF	PMR	FM	PMR <input type="checkbox"/> Balises	TV	GSM 900	Radars <input type="checkbox"/> DAB	GSM 1800	DECT	UMTS	Radars <input type="checkbox"/> BLR - FH
Niveau (V/m)	0,02	0,01	0,06	0,02	0,01	Sans Objet	0,00	Sans Objet	0,48	Sans Objet	0,03
CAS3	NON										
	OUI										

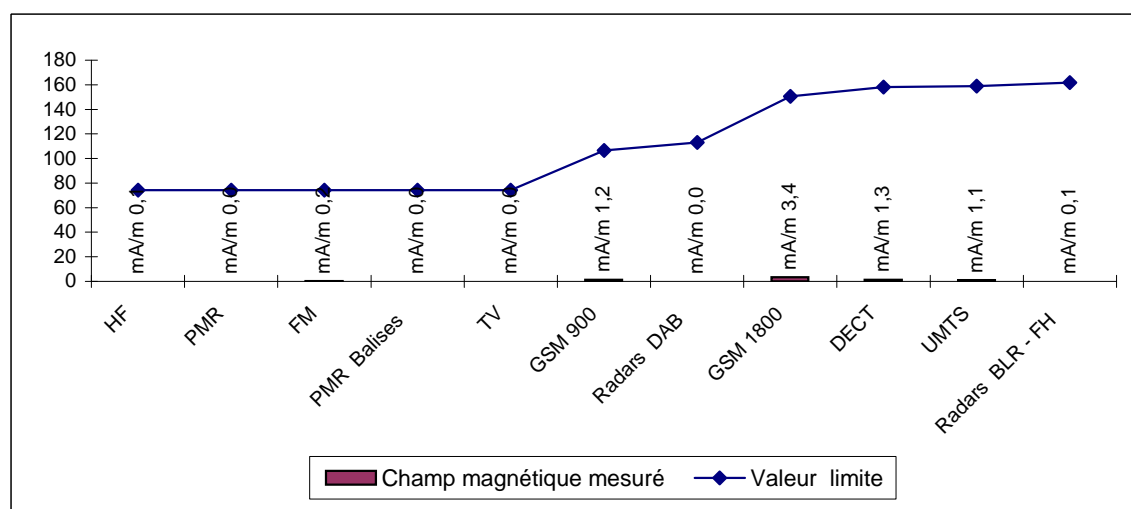
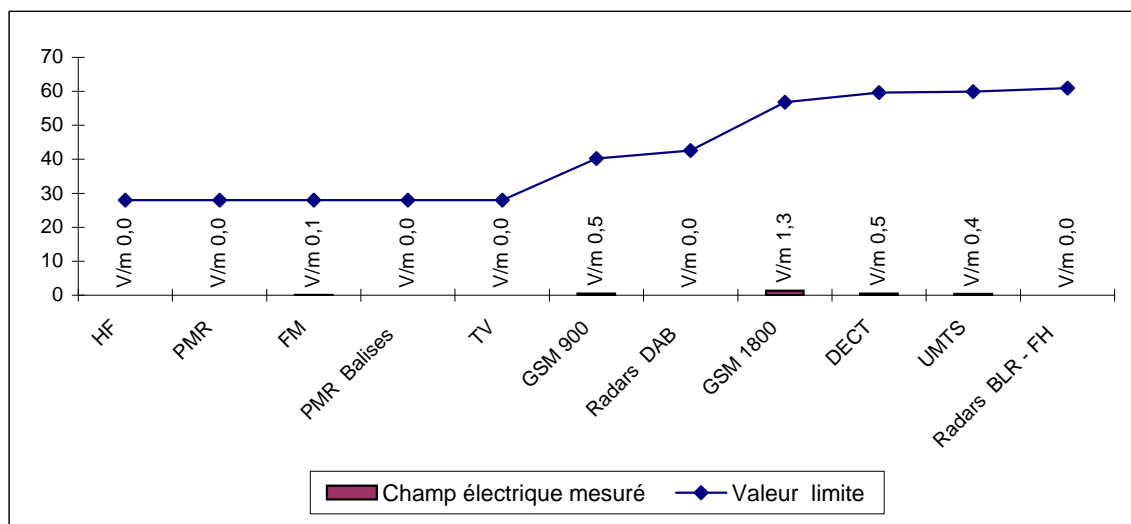
Synthèse des données issues des CAS 2 et CAS 3

Société : Aexpertise				Numéro d'ordre : AU051112-R							
Intervenant : Arnaud RIOUX				26 mai 2011							
Adresse : Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX				Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon							
Longitude : 0° 43' 15" E				Latitude : 45° 11' 43" N							

Fréquence	Mesure	Type de champ	Facteur d'extrapolation	Champ E				Champ H			
				Eff	Eg eff	Condition 1	Condition 3	Heff	Hg eff	Condition 2	Condition 4
				Valeur efficace	Seuil de référence min.			Valeur efficace	Seuil de référence min.		
MHz	dB(µV/m)	CL/CE/CM	Nbr	V/m	V/m	Facteur	Facteur	mA/m	mA/m	Facteur	Facteur
0,162	85,7	CL	1,0	0,02	87,0	2,23E-04	0,00E+00	0,05	4506,2	1,03E-05	0,00E+00
0,626	80,9	CL	1,0	0,01	87,0	1,28E-04	0,00E+00	0,03	1166,1	5,90E-06	0,00E+00
30,836	78,8	CL	1,0	0,01	28,0		1,00E-07	0,02	73,0		0,00E+00
30,941	79,1	CL	1,0	0,01	28,0		1,00E-07	0,02	73,0		0,00E+00
98,16	93,2	CL	1,0	0,05	28,0		2,70E-06	0,12	73,0		0,00E+00
104,049	93,1	CL	1,0	0,05	28,0		2,60E-06	0,12	73,0		0,00E+00
392,036	81,7	CL	1,0	0,01	28,0		2,00E-07	0,03	73,0		0,00E+00
568,436	78,6	CL	1,0	0,01	32,8		1,00E-07	0,02	88,2		0,00E+00
584,146	79,1	CL	1,0	0,01	33,2		1,00E-07	0,02	89,4		0,00E+00
863,418	83,2	CL	1,0	0,01	40,4		1,00E-07	0,04	108,7		0,00E+00
936,4	85,2	CL	3,0	0,03	42,1		6,00E-07	0,08	113,2		0,00E+00
937	108,4	CL	3,0	0,45	42,1		1,16E-04	1,20	113,3		0,00E+00
1636,364	67,3	CL	1,0	0,00	55,6		0,00E+00	0,01	149,7		0,00E+00
1704,546	66,9	CL	1,0	0,00	56,8		0,00E+00	0,01	152,8		0,00E+00
1877,8	117,5	CL	3,0	1,29	59,6		4,72E-04	3,43	160,3		0,00E+00
1887,018	113,4	CL	1,0	0,47	59,7		6,11E-05	1,24	160,7		0,00E+00
1895,273	99,4	CL	1,0	0,09	59,9		2,40E-06	0,25	161,1		0,00E+00
2137,6	100,6	CL	10,0	0,34	61,0		3,11E-05	0,90	160,0		0,00E+00
2157,4	96,4	CL	10,0	0,21	61,0		1,17E-05	0,55	160,0		0,00E+00
2783,273	85,2	CL	1,0	0,02	61,0		1,00E-07	0,05	160,0		0,00E+00
2792	85,7	CL	1,0	0,02	61,0		1,00E-07	0,05	160,0		0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00
											0,00E+00

Graphiques des niveaux de champ par service

Société :	Aexpertise	Numéro d'ordre :	AU051112-R
Intervenant :	Arnaud RIOUX		26 mai 2011
Adresse :	Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX	Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	
Longitude :	0° 43' 15" E	Latitude :	45° 11' 43" N



Incertitudes de mesures

Société :	Aexpertise	Numéro d'ordre :	AU051112-R
Intervenant :	Arnaud RIOUX		26 mai 2011
Adresse :	Rue Paul Mazy 24000 PÉRIGUEUX	Résidence L'Ermitage, au 4ème étage, chez M. TICKELL, dans le salon	
Longitude :	0° 43' 15" E	Latitude :	45° 11' 43" N

Incertitudes des mesures du CAS 1

Source d'erreur	Valeur d'incertitude (%)	Distribution de probabilité	Diviseur	C _i	Incertitude standard (%)
Appareillage de mesure					
Etalonnage sonde	13,1	Normale	2	1	6,55
Isotropie	8,6	Rectangulaire	1,732	1	4,97
Linéarité	15,5	Rectangulaire	1,732	1	8,95
Platitude en fréquence	24,1	Rectangulaire	1,732	1	13,91
Température	12,2	Normale	2	1	6,1
Incertitude standard combinée	19,5	$u_c = \sqrt{\sum_i c_i^2 u_i^2}$			
Incertitude étendue (intervalle de confiance de 95%)	38,1	Normale			$u_e = 1,96 u_c$

Incertitudes des mesures du CAS 2/CAS 3 hors évaluation décodeur/mesure spatiale

Source d'erreur	Valeur d'incertitude (%)	Distribution de probabilité	Diviseur	C _i	Incertitude standard (%)
Appareillage de mesure					
Analyseur	14,8	Rectangulaire	1,732	1	8,55
câbles	7,15	Normale	2	1	3,58
Etalonnage analyseur	2,9	Normale	2	1	1,45
Facteur d'antenne	30	Normale	2	1	15
Isotropie	20	Rectangulaire	1,732	1	11,55
Paramètres extérieurs					
Rayleigh	41,25	Rectangulaire	1,00	1	41,25
Incertitude standard combinée	46,3	$u_c = \sqrt{\sum_i c_i^2 u_i^2}$			
Incertitude étendue (intervalle de confiance de 95%)	90,8	Normale			$u_e = 1,96 u_c$

Dans le cas d'une réalisation de 3 points de mesures à trois hauteurs, l'incertitude étendue sera de : 62,4 %. En effet, la source rayleigh aura une incertitude à 95% de 23,8 %)

Incertitudes des mesures du CAS 3 - Evaluation champ avec décodeur UMTS

Source d'erreur	Valeur d'incertitude (%)	Distribution de probabilité	Diviseur	C _i	Incertitude standard (%)
Appareillage de mesure					
câbles	7,15	Normale	2	1	3,58
Décodeur	20,4	Rectangulaire	1,732	1	11,78
Etalonnage décodeur	12,2	Normale	2	1	6,1
Facteur d'antenne	30	Normale	2	1	15
Isotropie	20	Rectangulaire	1,732	1	11,55
Paramètres extérieurs					
Rayleigh	41,25	Rectangulaire	1,00	1	41,25
Incertitude standard combinée	47,4	$u_c = \sqrt{\sum_i c_i^2 u_i^2}$			
Incertitude étendue (intervalle de confiance de 95%)	92,9	Normale			$u_e = 1,96 u_c$

Dans le cas d'une réalisation de 3 points de mesures à trois hauteurs, l'incertitude étendue sera de : 65,4 %. En effet, la source rayleigh aura une incertitude à 95% de 23,8 %)